

COMPRENDRE LE PRISME OCCIDENTAL DANS LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE DE LA MIGRATION

Seydou Nourou SALL

Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
seydou-nourou.sall@ugb.edu.sn

Résumé

Cette étude se sert de l'analyse de contenu des médias (rubriques, sources d'information, etc.), des offres de formation en journalisme et des entretiens avec les acteurs pour expliquer la marginalisation et le prisme occidental dans le traitement médiatique des questions migratoires au Sénégal. Elle a permis d'identifier les contraintes qui pèsent sur l'information migratoire que sont l'absence d'ancrage institutionnalisé, le déficit de ressources humaines et la dépendance aux sources d'informations étrangères.

Mots clés : *information, communication, médias, migration, Sénégal*

Abstract

This study uses the analysis of media content (sections, sources of information, etc.), training offers in journalism and interviews with actors to explain marginalization and the Western prism in the treatment of migration issues in Senegal. It made it possible to identify the constraints that weigh on migration information, which are the lack of institutionalized anchoring, the lack of human resources and the dependence on foreign sources of information.

Keywords : *information, communication, media, migration, Senegal*

Introduction

L'institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO, 2011) a mené une étude documentée sur le traitement médiatique des migrations et les perceptions des migrants sur ce sujet au Mali, en Mauritanie

et au Sénégal. Le constat établi est que les migrants sont « mal-traités » dans ces médias. On leur donne rarement la parole et quand on décide de parler d'eux, c'est toujours en des termes peu élogieux et stéréotypés. Les médias n'abordent jamais les questions essentielles comme les causes des migrations ou les politiques européennes telles que les accords de partenariat UE-ACP sur la gestion concertée des flux migratoires et les conséquences qu'elles engendrent sur les droits des migrants souvent méconnus des principaux intéressés, etc.

Les médias semblent ainsi prisonniers du miroir déformant de l'Europe pour comprendre les phénomènes liés aux migrations internationales, comme nous l'indique cette revue documentaire. Dans son ouvrage *Couvrir les migrations*, J-P. Marthoz (2011) donne les clés pour une couverture responsable, rigoureuse et impartiale des questions migratoires. Une relation des événements qui ne reste pas prisonnière de l'actualité ni des politiques de communication des gouvernements ou des ONG. Dit autrement, « une énorme responsabilité incombe à tous ceux susceptibles d'orienter la perception des gens au sujet des migrants et des réfugiés par l'information qu'ils diffusent » (Mazzocchetti, 2019, p. 8). En effet, A l'en croire, les médias européens sont orientés négativement vis-à-vis des migrants. Son étude va au-delà des informations diffusées par les médias et suggère de réfléchir aux orientations idéologiques des politiques relatives aux questions de migrations et d'asile, en Europe.

« Si les politiques migratoires continuent à présenter et traiter les migrants au mieux comme un fardeau, au pire comme un danger, comme des « victimes de trafics » ou des « délinquants », lesdits migrants seront pour longtemps enfermés dans des représentations d'altérité radicale et immuable. Alors, continuera à se construire dans nos esprits d'« Européens » présumés légitimes l'imaginaire de l'invasion et du péril, en y ancrant la rhétorique du risque :

risque pour notre régime de sécurité sociale, pour nos intégrités physiques ou encore pour nos dites « authenticités culturelles ». (J. Mazzocchetti, *ibid*, p. 8).

M. Maneri, dans son ouvrage *Les médias et la guerre aux migrations* (2011) abonde dans le même sens. Analysant le rôle des médias dans le processus de criminalisation des immigrés, il analyse la construction du thème de l'immigration à l'intérieur du discours public en Italie, lequel identifie l'immigré à une classe par nature dangereuse. Alors que dans la presse belge, les réfugiés étaient le plus souvent présentés comme des intrus (B. Van Gorp, 2005). Malgré un rude débat lexical sur les mots de la migration, des termes négativement connotés sont toujours d'actualité dans la presse (L. Calabresse et V. Mistiaen, 2018). C'est dans la même veine qu'il faut inscrire cette recherche de C. Balty et V. Mistiaen (2022) qui s'interroge sur l'usage et la circulation des dénominations construites sur la base du syntagme « crise » pour désigner le phénomène migratoire en Belgique. Le terme de « crise migratoire » qui s'est imposé dans le débat public pour qualifier les dynamiques de mobilités internationales en 2015 a aussi intéressé R. Leconte, E. Toureille et C. Grasland (2019) qui ont réfléchi sur la mise à l'agenda de la crise migratoire par la presse. *L'agenda setting* qui témoigne, selon ses auteurs (M. Mccombs et D. Shaw, 1972), de la capacité des médias de sélectionner les événements et les sujets, d'établir l'ordre du jour.

Cette couverture médiatique pèse ainsi de tout son poids dans le renforcement des stéréotypes négatifs vis-à-vis des migrants « Lorsque les membres d'une société d'accueil estiment que leurs valeurs, leurs croyances, leur mode de vie sont mis en péril ou lorsqu'ils considèrent que leurs ressources matérielles, leur confort, leurs perspectives économiques sont détournées par un groupe particulier, comme c'est souvent le cas quand on évoque des réfugiés ou des migrants, les jugements de chaleur seront au plus bas » (J. Mazzocchetti, 2019, p. 4)

1. Problématique

Décideurs¹¹⁹, partenaires des médias, organisations de la société civile plaident de plus en plus pour un rétablissement de la place du migrant dans le traitement de l'information et porter un regard africain sur les questions migratoires. La directrice des programmes de l'IPAO résume bien cette question :

« On a constaté que la question de la migration fait de temps en temps irruption dans l'actualité, mais elle n'est pas traitée comme il se doit. Elle est traitée souvent de manière très biaisée, avec des stéréotypes ... Il nous a paru essentiel de rétablir la place du migrant dans le traitement de l'information, de rééquilibrer le débat, pour en avoir un qui est plus juste, en prenant en compte les points de vue des migrants, et non pas seulement celui des décideurs et des autorités en charge de la question. La question de la migration est souvent abordée de manière anecdotique, spectaculaires, sécuritaire... On souhaite que les médias donnent davantage la parole aux migrants, à leurs familles... »

Cette entreprise ne peut être réalisée sans comprendre les raisons de ce mode de traitement. Cette étude vise à analyser les causes de ce prisme occidental dans le traitement des questions migratoires. Qu'est-ce qui empêche les médias de porter un regard africain sur la migration ? En d'autres termes, quelles contraintes pèsent sur l'information en relation avec les migrations internationales ?

2. Méthodologie

Cette recherche va adopter une démarche exploratoire. Elle va se servir de l'analyse des articles de presse non pas pour

¹¹⁹ « Ousseynou Dieng préconise la création d'un réseau d'information sur la migration », <http://www.faapa.info/blog/ousseynou-dieng-preconise-la-creation-dun-reseau-dinformation-sur-la-migration/>

décortiquer le mode de traitement des questions migratoires décrit déjà ci-dessus, mais pour identifier les sources d'information des journalistes. Cela nous semble important, car les sources déterminent très souvent la façon de traitement de l'information. L'organisation technique et matérielle des organes de presse nous a semblé intéressante à explorer. Le rubricage peut en effet donner des indications sur l'intérêt accordé à un sujet ou sa marginalisation. Nous avons examiné les rubriques des quotidiens les plus en vue à savoir *Le Soleil*, *l'Observateur*, *Le quotidien* et *Walfadjri* ainsi que de quelques sites d'information tels que *Seneweb*, *Senenews*, *Pressafrik* et *Senepius*. Nous n'avons pu examiner les programmes des radios et télévisions qui ne sont pas aussi stabilisés que les rubriques des journaux. Les offres de formation dans les écoles de journalisme peuvent également constituer une base d'analyse. Des spécialisations sont-elles proposées aux étudiants en journalisme ? La migration en fait-elle partie ? Des entretiens avec des acteurs des médias ainsi qu'une documentation en sciences de l'information et de la communication vont compléter l'analyse.

3. Déficit d'ancrage institutionnalisé et insuffisance de ressources humaines

Un fait a plus de chance d'être promu événement s'il trouve un point d'ancrage institutionnalisé (Neveu, 2001) dans un journal, une radio, chaîne de télévision, etc. Pour attirer l'attention, l'événement doit faire sens pour une rubrique en ce qui concerne la presse écrite et les sites d'information en ligne, s'insérer dans un programme pour ce qui est de la radio et de la télévision. La marginalisation des questions migratoires ne s'explique-elle pas par l'absence de rubrique migration au niveau de la presse et dans le programme des radios et télévisions de la place ? Le tableau ci-dessous donne de claires indications sur l'importance

accordée à ce sujet au niveau des journaux ciblés à savoir Le Soleil, L'Observateur, Le quotidien et Walfadjri.

Tableau 1 : La migration dans les rubriques des journaux

Titres	Le Soleil	L'observateur	Le quotidien	Walfadjri
Rubriques	Actualités Politique International Santé Science Web et tech Environnement Éducation Société Régions Culture Économie Sports Diasporas services	Culture Économie Faits-divers International People Politique Société sports	Actualités Politique Sports Économie Culture Opinions et débats services	Actualités Société Économie Culture Santé Technologie People International Politique Sport contributions

Excepté le Soleil avec la rubrique « Diasporas », la migration ne trouve un point d'ancrage institutionnalisé nulle part ailleurs. Il faut dire qu'avec son statut de média d'Etat, le quotidien *Le Soleil* a plus de moyens pour être présent sur tous les fronts de l'actualité, d'être exhaustif sur tous les sujets traités avec des journalistes disséminés partout au Sénégal, dans la capitale comme dans les régions et même à l'étranger. Les autres journaux privés n'ont pas cette possibilité, ni une rédaction assez étoffée pour accorder l'importance qu'il faut à ce sujet, leur rubrique « actualités » leur servant très souvent de « fourre-tout » pour aborder certains sujets. Ce dé-rubricage peut également à voir avec la pagination. *Le Soleil* est régulièrement à 32 pages, alors que les autres ont une pagination limitée à 12 pages. Un journal qui n'a pas assez d'espace ne peut pas aborder certains sujets.

Tableau 2 : La migration dans les rubriques des sites d'information en ligne

Sites d'information	Seneweb	Senenews	Pressafrik	Senepus
Rubriques	Annonces Blogs Société Religion Faits divers Sport Afrique People	Actualité Société et faits divers Politique Economie Sport Culture Education Afrique Monde Santé Science et technologie People	Politique Société Sport Afrique Monde Économie People santé	Politique Economie International Sports People Opinions Société Culture Médias Diasporas Femmes Développement Santé Education

Le site d'information Senepus est le seul à accorder de l'importance à la migration avec une rubrique dédiée. Moussa Seydou Diallo, président de l'Association des journalistes en migration et sécurité (Entretien, Dakar, septembre 2022) explique cette absence par le mode de fonctionnement des rédactions.

« Lorsque vous créez un organe de presse, il y a automatiquement des desks classiques qui viennent à l'esprit : société, art et culture, économie, politique, sports, etc. Deuxièmement, l'information est une question de choix qui dépend de l'attractivité du sujet et des impératifs économiques et ce choix ne milite pas en faveur de la migration. Enfin lorsque vous décidez de mettre en place un desk migratoire, c'est un service dans la rédaction qui va mobiliser des ressources humaines compétentes pour l'animer. Il faut déjà un chef de desk, ensuite trouver des reporters qui vont faire un

travail de terrain sur cette thématique. Le problème c'est qu'au-delà de la formation initiale qu'ils ont en tant que journaliste, ils doivent avoir une certaine maîtrise du jargon, du lexique en lien avec l'information migratoire. Ce qui est rarement le cas dans le milieu de la presse sénégalaise ».

La lente percée des questions migratoires s'explique-t-elle ainsi pour partie par l'absence durable de rubrique « migration ». D'autant plus que M. Diallo trouve utile de faire une précision de taille par rapport à la rubrique « diasporas ». Il ne la considère tout simplement pas comme une rubrique qui rend compte véritablement des questions migratoires.

« C'est vrai que dans certains journaux ou certaines radios et télévisions, nous avons des émissions qui sont axées sur la diaspora. Ces émissions là ou ces rubriques ne peuvent pas être considérées comme des desks parce que les diasporas c'est une partie dans la grande thématique migration. Lorsqu'on parle de migration, la diaspora en fait partie, mais aussi la question des mouvements, des flux migratoires, de la mobilité. L'émigration et l'immigration, ce sont les deux faits qu'il faut prendre en compte ».

Cette organisation en secteurs rédactionnels est un paramètre important dans la mesure où elle offre un cadre d'expression qui a pour avantage de susciter des vocations, d'encourager la spécialisation. En effet, un journaliste à force de s'occuper d'un domaine devient spécialiste. C'est d'ailleurs le schéma classique dans le paysage médiatique sénégalais. Les journalistes se spécialisent sur le tas car les écoles de formation de journalisme ne proposent de spécialisations dans aucun domaine précis à plus forte raison sur les questions migratoires, qu'il s'agisse du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) ou des autres instituts moins côtés. La seule opportunité qui est donnée aux étudiants est de s'orienter soit en presse écrite, soit en radio, télévision ou en multimédia. A ce niveau, le

président de l'Association des journalistes en migration et sécurité pense qu'il y a « un effort à faire au niveau des curricula des écoles de formation en journalisme pour intégrer ne serait-ce qu'un module sur la question de la migration ». (Entretien, Dakar, septembre 2022). Il s'empresse d'ajouter que la spécialisation est avant tout une affaire individuelle : « un effort personnel doit également être fait par les journalistes pour une mise à jour, une actualisation des connaissances en lien avec les questions migratoires qui sont dynamiques. C'est ce qui permet aux journalistes d'être à la page et d'informer juste et vrai » (Ibidem)

Cette remarque permet d'aborder la question sous un autre angle. L'intérêt porté par les journalistes sur un sujet peut attirer l'attention des responsables de rédaction et entraîner sa prise en compte dans le rubricage et un meilleur traitement. C'est de ce point de vue qu'il faut comprendre la recommandation forte du directeur de la communication, à la clôture d'un forum sur les médias et la migration au Sénégal, organisé les 13 et 14 juin 2022 par le ministère de la communication en partenariat avec l'Unesco dans le cadre du projet « Autonomiser les jeunes en Afrique à travers les médias et la communication » :

« Ce qui est important pour nous, c'est d'avoir une meilleure image du migrant. Et la question de la migration est toujours traitée sous un angle sensationnel et elle a toujours un trait avec la question de la sécurité, et dans le traitement de l'information, les journalistes ont tendance à mettre en avant les aspects négatifs de la migration, alors qu'à côté, il y a une autre image positive de la migration... C'est pourquoi dans les discussions nous avons proposé une batterie de mesures, notamment la mise en place d'un réseau d'échanges et de partage de l'information, mettre en place un système de fact-checking pour mieux vérifier l'information relative à la migration, de former les journalistes et les acteurs des médias,

prendre une batterie de mesures pour amener l'État à mettre en place une politique migratoire cohérente »¹²⁰.

Ce qu'il faut conclure sur cette partie, c'est que bien que la migration soit aujourd'hui une question importante avec des dimensions multiples –politiques, économiques, sociales, sociologiques- elle manque de légitimité auprès des médias. Elle peut y apparaître de temps en temps de manière « sporadique » (M. Diallo, Président AJMS) et anecdotique en raison de la faible proportion de journalistes à couvrir le sujet et leur manque de spécialisation. Conscient de ce problème, des institutions comme l'Unesco, l'IPAO, OIM, etc. accompagnent régulièrement le personnel des médias pour une meilleure couverture des questions migratoires par le biais de séminaires de formation, de concours de reportage sur la migration dans le but de susciter des vocations et d'encourager la spécialisation. C'est dans le même élan qu'il faut comprendre la création d'une association des journalistes en migration et sécurité. « Son objectif principal est de renforcer les compétences des journalistes en matière de traitement de l'information migratoire ». (Entretien avec le Président, *ibid.*)

4. Le problème des sources et critères de sélection de l'information

L'information est la première fonction des médias, c'est-à-dire non seulement la transmission, l'explication et le commentaire des nouvelles de grande et de petite actualité, d'éléments de connaissance et des renseignements, mais aussi l'expression des idées et des opinions. Son champ est en principe illimité, mais en réalité considérablement restreint par la nature même du journalisme qui, pour beaucoup, reste encore descriptif du

¹²⁰ « Médias et migration au Sénégal : Début de solution pour un meilleur traitement de l'information relative à la migration », Dakaractu, Mercredi 15 Juin 2022, https://www.dakaractu.com/Medias-et-migration-au-Senegal-Debut-de-solution-pour-un-meilleur-traitement-de-l-information-relative-a-la-migration_a220163.html

superficiel, du pittoresque, de l'accidentel. La presse parle plus volontiers des « trains qui arrivent en retard que des trains qui arrivent à l'heure », des conflits que de l'activité normale des entreprises. L'un des principes de base de l'information consiste donc à privilégier les mauvaises nouvelles ou à charge émotionnelle. « *Bad news make better than good news* », selon les anglo-saxons. Christopher Dawson, producteur pour CNN, disait crûment qu'« on allume son poste parce que des gens meurent » (Cité par E. DAMOME et A. Lenoble-Bart, 2016, p. 4)

Les questions migratoires souffrent de cette impitoyable logique de sélection des médias qui vont ainsi plus se focaliser sur les bateaux de migrants chavirant sur les côtes atlantiques¹²¹ que sur les vraies statistiques sur la migration ; sur un accident dont est victime un migrant au lieu de la réussite d'un migrant de retour ; de la détresse de migrants errant dans le désert que des accords de partenariat UE-ACP sur la gestion concertée des flux migratoires, etc. En septembre 2006, un accord a en effet été signé entre le Sénégal et l'Espagne pour une gestion concertée des flux migratoires, suite à l'arrivée massive et dans des conditions dramatiques de milliers de migrants d'origine subsaharienne sur les côtes espagnoles. L'objectif était de décourager les candidats au départ par un renforcement des contrôles sur mer et sur terre et de promouvoir la migration par voie régulière par la délivrance de visas dans des secteurs comme la pêche, l'agriculture, etc. Et dans le cadre de cette entente bilatérale, des projets de développement solidaire devaient être mis en œuvre. « La plupart des pays membres de l'OCDE ont ainsi choisi de traiter le problème des migrants peu qualifiés aux moyens de contrat de travail temporaire faisant la part belle à la migration de type circulaire » (A. Tandian, 2017,

¹²¹ « Émigration clandestine : 480 morts au large des côtes sénégalaises en une semaine », [Seneweb News/Seneweb.com](https://www.seneweb.com) | 04 novembre, 2020

p. 70). Cet accord a cependant le mérite d'exister et les migrants ou potentiels migrants devraient en être informés. Le président de l'Association des journalistes en migration et société est donc d'accord pour dire :

« L'information migratoire est traitée de manière sporadique, souvent quand il y a des problèmes, des refoulements de migrants, des bateaux qui échouent aux larges des côtes. C'est souvent dans des circonstances malheureuses que le fait migratoire fasse son apparition dans la sphère médiatique. Et cela ne rend pas compte fidèlement de ce que devrait être l'information sur les questions migratoires. Ce sont les aspects négatifs de la migration qui sont mis en valeur par les médias au Sénégal de manière générale ».

Ces critères de sélection de l'information ne doivent pourtant pas faire oublier le rôle de service public que doivent jouer les médias dont un des enjeux les plus visibles est leur rôle politique en informant les citoyens sur les problèmes d'actualité et leur exposant les solutions que proposent le gouvernement, les partis politiques, les organisations de la société civile, de manière à éclairer leurs choix politiques et leurs opinions. Des voix s'élèvent d'ailleurs de plus en plus au sein de la profession appelant à un journalisme constructif, de solution ou d'impact rendant compte d'histoires inspirantes, innovantes et susceptibles d'avoir un impact sur le terrain, d'initiatives sociales et environnementales de citoyens lambda, d'informations pour le changement social, etc. Toutes ces initiatives visent à promouvoir un traitement positif de l'actualité, « vieux rêve d'une information qui impulse le changement de mentalités, induit positivement des actes permettant le développement socioéconomique et culturel cher au courant de la communication pour le développement » (E. Damome et A. Lenoble-Bart, 2016, p. 5). Elles sont inexistantes au niveau de la presse sénégalaise.

La pratique du fact-checking, mode de traitement journalistique consistant à vérifier de manière systématique les faits n'est pas non plus très répandue, il est tout simplement « balbutiant » pour reprendre les termes de Samba Djalimpa BADJI, coordinateur d'Africa Check, Sénégal, une association à but non lucratif qui ambitionne de lutter contre la désinformation en ligne par le biais de la vérification des faits et la promotion de l'accès à des sources d'informations crédibles (entretien, aout 2022). S'il fait l'objet d'un intérêt grandissant, des écoles de journalisme comme le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) et l'Ecole Supérieure de Journalisme, des Métiers de l'Internet et de la Communication (E-JICOM) l'introduisant par exemple dans leur programme, « très peu de médias le pratiquent » selon M. Badji. « Ils ne s'y intéressent tout simplement pas » (Entretien, ibidem).

Dans ce phénomène migratoire gangréné par la désinformation, la vérification des faits s'impose comme nécessité rédactionnelle. La pratique du fact-checking aurait par exemple permis à la presse de traiter de manière plus professionnelle la bataille des chiffres engagée en pleine crise migratoire de 2020 par le gouvernement sénégalais contre l'Organisation internationale des migrations (OIM)¹²². Au lieu de procéder par un travail de recoupement et de vérification pour départager les deux parties, elle s'est contentée de rendre compte du démenti du porte-parole du gouvernement. Le quotidien *Kritik* écrit à cet effet :

« Le drame maritime qui se joue sous nos yeux met en mal l'Etat du Sénégal et l'organisme des Nations unies chargé de la migration. La polémique enfle sur le bilan macabre de la migration irrégulière. Remettant en cause les chiffres de l'OIM, le Secrétaire général du gouvernement a évoqué la

¹²² « Jeunes sénégalais morts en mer : Latif Coulibaly déchire les chiffres de l'OIM », Une de Kritik, 16 novembre 2020

légèreté du travail des consultants internationaux estimant que les bilans sont établis sans aucune base de certification »¹²³.

C'est dire que tant que les médias refusent de sortir de leur confort habituel en se mettant à jour par rapport aux nouveaux modes de traitement de l'information – on peut également citer le journalisme de données – ils traineront des insuffisances dans la relation de certains événements à enjeux importants parce qu'ayant de l'incidence sur le vécu de la population.

L'évaluation critique du mode de traitement des questions migratoires ne peut faire l'économie de la problématique des sources d'information. Le journaliste découvre ou choisit un fait qu'il juge intéressant, en réunit les différents éléments et les vérifie avant de les porter à l'attention du public en des termes adaptés. Les sources d'information jouent un rôle central dans ce travail de collecte, de traitement et de diffusion de l'information. Elles indiquent la direction, aident les journalistes à trouver l'information utile. Deux situations peuvent toutefois se présenter : le journaliste décide de prendre l'initiative de l'information ou être à la remorque des sources. Il va s'en dire que celui qui étudie les questions à partir de points de vue différents, qui collecte son information auprès de nombreuses sources et à prendre l'initiative a plus de chances d'approcher la vérité. Or, le constat est que les journalistes sénégalais prennent rarement l'initiative quand il s'agit des questions migratoires. Les dépêches d'agences étrangères ou les communiqués d'ONG occidentales constituent une part relativement importante du contenu des journaux en ce qui concerne la migration. Tout le monde est conscient du service inestimable rendu par ces agences de presse, appelées également grossistes de l'information parce que les médias africains et sénégalais en particulier, par manque de moyens, ne peuvent être partout. Mais ces sources ne peuvent-elles pas servir les intérêts des pays

¹²³ Idem

d'accueil ? En décidant des questions qui valent la peine d'être rapportées en matière de migration, ne se focalisent-elles pas seulement sur ce que veulent faire entendre les autorités politiques occidentales ? Ne sont-elles pas des porte-voix du discours politique et public stigmatisant l'immigré et l'identifiant comme source de danger ? Ce discours politique et son relais par les médias pèse, c'est un secret de polichinelle, « de tout son poids dans le renforcement des stéréotypes négatifs vis-à-vis des migrants et contribue à provoquer des émotions négatives et des comportements de rejet » (Mazzocchetti J., 2019, p. 2). Que les médias se servent donc de ces sources pour rendre compte de ce phénomène ne peut être que problématique. De ce point de vue, on peut considérer que les sources d'information constituent une vraie contrainte dans le traitement de cette thématique.

L'enseignement à tirer de ces travaux est qu'il n'y a pas, contrairement à ce que beaucoup suggèrent, d'un côté, des médias occidentaux et de l'autre des médias africains qui fonctionnent selon des règles différentes. Il y a des « médias » tout court. L'universalité du monde de fonctionnement est la chose la mieux partagée dans ce grand monde médiatique. Avec les médias, s'est donc opéré un transfert réussi de modèle. La presse au Sénégal assimilant même à la perfection le côté le plus pervers du mode de fonctionnement des médias : le sensationnel comme critère de sélection de l'information et la logique commerciale.

Conclusion

Cette recherche a essayé de rendre compte des contraintes pesant sur l'information migratoire. Elle a pointé l'absence d'un point d'ancrage institutionnalisé, le déficit de spécialisation ainsi que la problématique des critères de sélection et des sources d'information. Elle ne peut néanmoins passer sous silence une

autre raison diffuse : la logique commerciale. C'est en effet presque faire preuve de naïveté que de penser que les médias puissent faire preuve de philanthropie. Ce sont des entreprises comme les autres qui se soucient de leur rentabilité. Les médias sénégalais ne dérogent pas à cette règle et ne font donc qu'obéir aux lois de l'offre et de la demande. Si éclairer les citoyens fait partie de leurs fonctions, ils le font volontiers quand cela ne nuit pas à leurs intérêts. Leurs préoccupations sont très souvent d'un autre ordre. Ils se soucient en effet, d'abord et avant tout, de toucher le public le plus large et de le vendre ensuite à des annonceurs. Cette question est d'ailleurs effleurée par le président de l'Association des journalistes en migration et sécurité : « lorsqu'on crée un organe de presse, on met de l'argent donc on s'attend à un retour sur investissement. Les secteurs qui attirent le public sont privilégiés. La presse met ainsi le focus sur le sport, les faits divers, la politique. C'est seulement quand il y a des problèmes que la migration ou le migrant intéressent les médias ». Le mode de fonctionnement des médias et la logique économique résument toute la question de la maltraitance des questions migratoires.

Contre la marginalisation de l'information sur la migration, la presse spécialisée peut constituer un sérieux recours. Mieux, « c'est l'existence d'une presse spécialisée réussie qui attire l'attention de la presse généraliste, de la télévision ou de la radio sur telle ou telle discipline. Celles-ci se rendent compte que si ces journaux existent, c'est parce qu'il y a un public pour les lire et qu'il est bon pour elles d'attirer ce public ou simplement de combler une attente de leurs propres publics » (Tabard G. 1994, p. 88). Il serait ainsi intéressant dans une étude ultérieure d'analyser les offres éditoriales alternatives en matière de migration. Cette ambition de diversification de l'offre médiatique résistera-t-elle à la tyrannie des médias généralistes ?

Références bibliographiques

Balty C. et Mistiaen V. (2022). « De la crise de l'accueil à la crise provoquée. Évolution des dénominations en contexte migratoire belge », *Mots. Les langues du politique*, numéro 129, pp. 23 à 46

Calabresse L. et Mistiaen V. (2018). « La nomination des migrants dans Le Monde et Le Figaro. Analyse d'une catégorisation polémique », *Revue francophone des sciences de l'information et de la communication*, (5), [415]

Damome E. et Lenoble-Bart A. (2016). « Introduction », in « Le développement au risque de l'information », *Communication, Technologie et développement*, N°3.

Tandian A. (2017). « Enjeux de la migration circulaire : des limites des accords entre le Sénégal et l'Espagne aux frustrations des candidats à la migration », *Revue sénégalaise de Sociologie*, numéro 11 : 66-87

IPAO. (2011). *Traitement médiatique des migrations et les perceptions des migrants sur ce sujet au Mali, en Mauritanie et au Sénégal*, Institut Panos Paris

Leconte R., Toureille E. et Grasland C. (2019). « La production médiatique d'une « crise migratoire » », *Socio-anthropologie* [En ligne], 40 | 2019, mis en ligne le 08 janvier 2020, consulté le 25 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/6235> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.6235>

McCombs M., Shaw D. (1972). « The agenda-setting function of mass-média », *Public Opinion Quarterly*, n°36.

Maneri M. (2011). « Les médias et la guerre aux migrations », traduction de l'italien par Leconte Bessie, *Migrations critiques*, pp. 85-107

Marthoz J-P. (2011). *Couvrir les migrations*, Bruxelles, De Boeck supérieur

Mazzocchetti J. (2019). « Crise migratoire : le discours médiatique alimente-t-il la peur des migrants ? », *Sociétés en changement*, Numéro 7

Neveu E. (2001). *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte

Tabard G. (1994). « Entretien avec Yves Beccaria. Réflexions sur la presse catholique française : l'exemple de Bayard Presse », in *Communio*, Revue catholique internationale, XIX, 5, septembre-octobre 1994, *Médias, démocratie, Eglise*

Van Gorp B. (2005). « Where is the frame? Victims and intruders in the Belgian press coverage of the asylum issue », *European Journal of Communication*, 20(4), pp. 484-507